

I Participants:

Présents: Jean Hervé Peurière, Lydie Faye, Thierry Meunier, , Michel Chauv , Bruno Pilonchery, Jean-Louis Fafournoux, Sandy Goutorbe, Viviane Brunet, Véronique Dallery, Guy Farget

II Points abordés:

1	Approbation des comptes administratifs 2019 Les comptes sont présentés par Lydie Faye, première adjointe. Le maire quitte la salle durant la présentation et le vote d'approbation. Les comptes administratifs 2019 sont validés par le Conseil Municipal. (9 voix pour, 0 contre, 0 abstention)
2	Vote du budget primitif 2020 Le budget EAU s'équilibre pour sa partie Fonctionnement à 134.869, 84 € et pour sa partie Investissement à 266.000, 52 €. Le budget ASSAINISSEMENT s'équilibre pour sa partie Fonctionnement à 60.144, 39 € et pour sa partie Investissement à 143.689, 17 €. Le budget PRINCIPAL s'équilibre pour sa partie Fonctionnement à 1.232.060,35 € et pour sa partie Investissement à 647.083, 93 €.
3	Vote des taux d'imposition Le Conseil décide de ne pas augmenter l'ensemble des impôts communaux. Les taux demeurent inchangés, à savoir: Taxe d'habitation = 8,31 % CFE = 28, 88 % Taxe Foncière bâti = 3,09 % Taxe Foncière non-bâti = 27,48 %
4	Validation APD pour Local Commercial Au terme de l' APD (Avant Projet Détaillé), il apparait un écart de 49.498 € par rapport à l'estimation réalisée lors de l'APS (Avant Projet Sommaire). Cet écart résulte de divers travaux et aménagements qui ne pouvaient être identifiés lors de l'APS. Le Conseil valide à l'unanimité le nouveau budget prévisionnel du projet. L'appel d'offres sera lancé le 20 mars avec une clôture le 14 avril. La commission Appel d'Offres examinera les diverses propositions pré-évaluées par l'architecte le 4 mai à 9h en mairie.
5	Participation à ASPU (Association Santé Pays d'Urfé) Pays d'Urfé Le Conseil Municipal valide la participation de la commune aux frais de l'Accueil de jour.
6	Validation devis appartement 1er étage Cabinet Médical Un devis menuiserie de 2590 € HT (entreprise C.Goutorbe) pour réalisation de meubles de cuisine et un devis de pose d'une prise électrique de 297 € HT (entreprise J.Duroux) ont été validés par le Conseil Municipal.
7	Validation devis installation d'un poêle à granulés de bois Maison Vernay Un devis de 4599 € HT (entreprise Gential) pour d'installation d'un poêle granulés bois et d'un conduit de cheminée inox a été validé par le Conseil Municipal. L'objectif est de réduire les coûts du chauffage propane de ce logement. Une demande de subvention sera réalisée par Lydie Faye auprès de M. Chiron du SIEL.
8	Validation devis reprise du dallage du parvis de l'église. Un devis de 1570 € HT (entreprise Jacquet) pour remise en état du dallage pierre du parvis de l'église datant de 1994 a été validé par le Conseil Municipal.
9	Questions Diverses CCPU accorde une subvention de 1200 € pour l'organisation sur la commune du Tour du Roannais. Adressage: La pose des plaques de rues est terminée, la pose des plaques numeros est en cours. Les éléments du parcours de santé Stade - Plagnette viennent d'être livrés et seront mis en place pour cet été. Cérémonie du 19 mars, vin d'honneur "Chez Marcel" suite à demande "Café Villeneuve" dont c'était le tour. Enfouissement réseaux électriques, téléphoniques et fibre coté sud église . Cette opération rendue nécessaire par les futurs travaux du Local Commercial et de l'aménagement de la place ont fait l'objet d'une étude et d'un chiffrage par le SIEL. Le devis initial de 34 000 € vient d'être ramené à 24 000 € par le SIEL en intégrant de nouvelles subventions. Elections Municipales des 15 et 22 Mars: Intégration des consignes préfectorales visant à limiter la propagation du Coronavirus. Déplacement du bureau de vote à la Maison des Associations et aménagement spécial du bureau. (Pas de croisement de flux, lavage des mains, désinfection, distance en les personnes....) Modification des équipes du bureau de vote pour la bonne tenue des élections municipales: 7h45- 8h00: Ouverture Bureau de vote: Maire + adjoints 8h00- 10h00: Sandy, Bruno, Véronique, Lydie 10h00- 12h00: Bruno, Véronique, Lydie, Jean Hervé 12h00 - 16h00: Thierry, Guy, Viviane, Michel 16h00 - 18h00: Jean-Louis, Jean Hervé, Lydie, Sandy A partir de 18h00: dépouillement : Maires, adjoints, conseillers.
10	Elections Municipales les 15 et 22 Mars 2020- Bureau de vote déplacé Maison des Associations 9, rue de la bise en raison des dispositions spéciales demandées par la Prefecture pour limiter la propagation du Coronavirus. Bureau de vote ouvert de 08h00 à 18h00.